

Intitulé de l'UE	Valorisation de l'engagement étudiant
Section(s)	- (0 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Nathalie KINIF	15	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Valorisation de l'engagement étudiant	15h	Nathalie KINIF

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Valorisation de l'engagement étudiant : 15h de travaux

Langue d'enseignement
Valorisation de l'engagement étudiant : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de sa formation, l'étudiant aura mené à bien le projet négocié et validé par le titulaire de l'AA et respecté l'ensemble des balises définies dans le contrat VAA.

Contenu de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;
- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA.

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

Méthodes d'enseignement

Valorisation de l'engagement étudiant : approche par projets, activités pédagogiques extérieures

Supports

Valorisation de l'engagement étudiant : contrat VAA

Ressources bibliographiques de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Evaluation par la titulaire de l'UE sur la base du contrat signé par les deux parties.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Valorisation de l'engagement étudiant : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant :

Evaluation par la titulaire de l'UE sur base du contrat signé par les deux parties.

Année académique : **2023 - 2024**